

Image not found or type unknown



Divorce et carte de sejour

Par **anne79**, le **29/04/2008** à **19:08**

Bonjour, rnJe suis française et mariée avec un israélien depuis mai 2004. rnNous souhaitons divorcer, en accord mutuel. rnIl a actuellement une carte de séjour de vie familiale d'un an, renouvelable en mai 2008. Nous allons faire les démarches pour qu'il la renouvelle. rnNous ne savons pas de quelle durée sera sa prochaine carte de séjour. rnSi nous divorçons, perd-il sa carte de séjour? rnQuels sont ses droits? Il a un emploi fixe depuis octobre 2007, en contrat nouvelle embauche. rnMerci de vos réponses